

Sans filtre, ni masque

La crise sanitaire est un fait avéré qui n'est pas de la responsabilité de la Direction, pour le reste il y a beaucoup à dire et à écrire. Notre DSCC a été l'un bon lieutenant zélé de la BSCC. Elle a réussi à faire rentrer dans l'esprit de bon nombre de postiers qu'elle leur faisait un cadeau en passant à 21h puis à 28h. C'est partiellement une illusion puisque le trafic courrier et surtout celui des colis ne correspondaient pas à 3 jours de travail puis, à 4. !!!

Pour que les agents puissent se confiner 4 jours.

Dans les faits, la direction refuse de faire tourner les véhicules si le trafic n'est pas supérieur à 100%.

En arrêtant les liaisons et en concentrant le personnel des PICs sur 3 jours, elle a rationalisé au détriment du service public à rendre et montrée une image dégradée que les facteurs ont du assumer et expliquer sur leurs tournées (pas toujours simple).

Court passage de 3 jours à 4 jours avec 2 semaines comprenant un 1 jour férié

Plus de confinement dans l'intérêt des agents? Tiens, tiens !!!

La direction s'est aperçue que le trafic ne passait pas en particulier au niveau des colis et chronos facteurs. En annonçant des prévisions de trafics inférieurs à 20% par rapport à l'an dernier, (ce dont nous doutons fortement) il faut bien comprendre que c'est sur 5 jours travaillés (- 1 férié). Donc ces 2 semaines à 28h + 1 férié auront été un retour à la normale en durée hebdomadaire, pour une grande part des agents et non plus un cadeau, comme on a voulu nous le faire croire.

Mais le trafic prétendument estimé à 70% sur 6 jours a du être distribué sur 4 soit + de 100% par jour. Bien sûr il faut ajouter les colis qui eux, ont pu atteindre localement 600% du trafic moyen...CQFD !

Ré-ouverture 6/7 avec un samedi sur 4 travaillé.... Mais à 35h: il y a beaucoup à dire, résumons !!!!

La direction continue à gratter un max d'emplois sur les PICs avec la suppression des brigades de fin de semaine (puisque fermeture PIC midi-py le vendredi à 21h30) en redéployant le personnel au détriment des emplois CDD et intérimis qui sont « jetés comme des klenex » après avoir essuyé les plâtres avec les collègues.

Elle admet, ENFIN, que le samedi n'est pas un jour comme les autres sur le plan social et familial.

Mais elle en profite surtout pour remettre en cause les accords nationaux et locaux. Ainsi les 30 jours de sécabilité sautent, idem pour la distance maximale validée en CNSST* en fonction des moyens de locomotion, idem pour la notion de titulaire de tournée pour passer à une sectorisation (souvent approximative).

Non contente de faire sauter les renforts immédiatement, localement elle va bien au-delà en réorganisant et en supprimant des tournées.

Tout cela se traduit, comme en PIC par la suppression et ou la réduction drastique des emplois précaires (CDD/intérimaires).

Certain(e)s DE utilisent lissage de la DJT à +/- 6h40 pour se faire plaisir et remettre tout en cause (*Commission Nationale Santé Sécurité au Travail).

Les Lundi/mardi de tous les dangers

Historiquement, le lundi est un jour plus faible en trafic courrier et cela permet de commencer à distribuer les IP. Avec cette nouvelle organisation, cela va devenir un jour très fort. Même les PDC qui sortiront le maximum des produits possibles le samedi, ne changeront pas cette nouvelle donne. Et le mardi qui était un «jour faible» colis va devenir un «jour fort» en colis avec la fermeture des PFC le samedi (comme les PICs).

Les Colis/PPI/Chrono facteur Ça craint grave

Comme déjà évoqué, c'est l'explosion et en % on va bien au-delà de la peak période. Même la PFC est à +/- 30% au dessus de son propre prévisionnel et nous savons que tous les colis ne sont pas encore revenus dans le circuit de distribution car stockés chez les expéditeurs pour manque de place.

Donc le retour à un trafic colis comparable d'une année sur l'autre ne sera pas d'actualité avant longtemps. Mais avant même de les distribuer, (ou d'essayer d'en distribuer le + possible) il faut les trier... Comme la direction le sait, sur ce type de chantier il est impossible de respecter les gestes barrières.

Malgré tout, le travail continue et la direction se frotte les mains de cette manne financière... Même si nous faisons les réunions DSCC en audio, la satisfaction du DSCC se lisait à travers le téléphone (c'est pas peu dire).

Préserver la santé des agents commencerait par du recrutement et le maintien des renforts en PDC (toutes sont concernées).

Le travail en 2 vagues encore combien de temps ?

Si le personnel en a accepté le principe sur les premières semaines celles à 21h puis prétendument à 28h pour des raisons sanitaires, c'est une contrainte réelle qui pèse sur les organismes et inquiète fortement avec les chaleurs qui vont arriver.

A 35h, les risques sanitaires, sociaux et médicaux sont démultipliés. Ils le sont d'autant plus qu'ils n'y a aucune lisibilité et qu'après des travaux intérieurs avec un masque et sans ventilateurs, les collègues sont fatigués et stressés avant même d'attaquer les travaux extérieurs.

S'ajoute à cela que la première vague doit faire l'intégralité du TRI. Il y a donc des croisements voire des attentes à l'extérieur. S'y ajoute le fait que les temps forfaitaires pour les TI n'ont jamais correspondu à la réalité et que même pendant le covid19, ils n'ont pas été revus à la hausse.

Pour arranger le tout, lorsque l'on en parle à la direction, elle répond qu'il n'y a pas de canicule tous les ans et qu'on verra le moment venu !!

(ATTENTION : canicule n'est pas égal à forte chaleur) . « Bossez et taisez vous » serait + adapté.

Gestes Barrières ? OUI ... mais NON

Avec la mise en place de la sur-sécabilité, au même titre que pour les chantiers colis, la distanciation est impossible avec une tournée qui va être mise en case par 2 agents et reprise par 6 à 8 autres.

A contrario, force est de constater que la généralisation du port du masque obligatoire est en cours.

L'un des principaux motifs est que les agents ne respectent pas les distances !!! Ben.. OUI mais à qui la faute ?

Date de retour à la normale ? No sé

Pour ajouter à l'angoisse et au stress quotidien la direction ne prévoit aucune durée pour cette nouvelle organisation. (à minima elle refuse de la communiquer). Nous sommes et restons donc suspendus à son bon vouloir.

C'est inacceptable. SUD est quotidiennement interrogé sur la validité de ces nouvelles organisations par rapport à celles négociées auparavant.

Nous avons demandé à la direction de nous fournir le décret et/ou l'ordonnance qui les y autorise. Le DSCC en personne s'était engagé à interpellier le service juridique et à revenir vers nous. Nous l'attendons toujours !!! et nous risquons de l'attendre très longtemps !!!

Pour SUD, sauf à nous démontrer le contraire, la direction, une fois de plus fait un abus de pouvoir dont elle est coutumière. De + en + de collègues font remonter leur souhait d'un retour à l'ancienne orga mais surtout de tout ce qui va avec (renforts et arrêt du travail en 2 vagues).

www.sudptt31.org

<https://www.facebook.com/syndicatsudptt31>

Le Samedi sur 4 travaillé : le 1er samedi sur 4 était à haut risque.

La Poste a navigué à vue avec des circuits qui n'étaient pas finalisés et ne le seront probablement jamais. Au mieux, ce sont des secteurs de distribution bien définis, au pire, ils sont à géométrie variable. Seule la "liste presse" était finalisée, mais selon les établissements, il y avait des premières variables (qui évolueront), et non des moindres, sur ce qui sera réellement à distribuer chaque samedi en terme de PPI/chrono facteurs/2ème présentation/ en zone ACP.

Sur les zones hors ACP s'ajoutent les colis, le relevage des boîtes aux lettres/expébal et + si affinité. La direction prévoit de monter en volume et produits à distribuer !!!

Les mediapostiers, et ce n'est pas de leur faute, n'avaient pas réussi et les Pos-tiers étaient venus très vite en renfort et/ou pour les remplacer. SEULEMENT VOILA, c'était essentiellement des FE/FSE et polyvalents qui, outre connaître le métier, connaissaient les tournées.

Cela a été la majorité des premiers facteurs à travailler ce samedi. POUR RAPPEL : Lors du remplacement des mediapostiers, certains collègues avaient reconnu que lorsqu'ils ont dû faire des extérieurs... (autres communes/QL inconnu...) la cadence et la QS ont sérieusement chuté...Tous les facteurs ne pourront pas être égaux en QS, sans compter que les changements de moyen de locomotion auront un impact.

Distri de masques à la population

Le maire de Toulouse a largement communiqué sur la distribution de masques par La Poste.

A notre connaissance, seules Toulouse et Cugnaux ont prévu la distribution adressée, 2 autres communes l'ont prévu en IP et il semblerait que les autres communes aient choisi d'autres modes de diffusion.

Mais ATTENTION, même si le DSCC dit n'être au courant de rien, il devrait y avoir des masques à distribuer émanant de la région et du département.

Pour info la poste à engrangé 800 000 € annoncé en brief rien que pour Toulouse. Et hormis servir à mettre la pression pour les distribuer vite et bien... il n'est prévu aucune reconnaissance pour les facteurs/releveurs....

Dans sa grande bonté un DE attend qu'ils soient distribués pour faire sa sur-sécabilité. Merci monseigneur !!!!

SALAIRES maintenus à 100%

Un accord national a été signé pour maintenir les personnels de droit privé qui sont éloignés pour garde enfant/risque/personne à risque d'entourage à 100% du salaire

Les paies de mai et juin devrait être normales pour les personnes au chômage partiel et les correctifs devraient se faire à partir de juillet.

PAS DE CLUSTER à LA Poste !!!

Alors que les consignes de l'état sont de signaler tous les cas pour déterminer les chaînes de contamination, il ne serait pas surprenant que La Poste tente de continuer à en cacher pour éviter les enquêtes.

VRAI OU FAUX, il aurait été dit à une collègue qu'elle pouvait ne rien dire au nom du secret médical ?

Les IP à partir du 25 mai. Ca va être énorme !!!

Les IP reprennent et hormis la souplesse de pouvoir les distribuer sur 5 jours au lieu de 3 il n'y a eu aucune com de la Direction.

Ceci étant, il se dit, dans les milieux bien informés que cela va être infaisable. Les poignées vont être énormes et il faudrait, à minima les dédoubler même pire.

Le côté RH des pressions inadmissibles

Pour faire revenir au travail les éloignés du service (gardes d'enfants, vulnérabilité), tout les coups étaient permis, jusqu'à même dire aux agents qu'ils ne seraient plus payés.

Certain(e)s RRH ont tardé à communiquer sur la reconduction de la procédure d'éviction, qui passait en activité partielle.

Nous savons avec certitude que l'éviction des agents qui sont en garde d'enfants, vulnérabilité, et aidant est encadré par un BRH jusqu'au 31 mai 2020.

